



CISALB
42 rue du Pré Demaison
73000 CHAMBERY

Délibération 031-24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Date de convocation : 02/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 15 mai à 17h00, les membres du comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, légalement convoqués, se sont réunis au CISALB sis 42 rue Pré Demaison à Chambéry.

Nombre de délégués en exercice : 14

Présents : 8
Pouvoir : 0
Votants : 8
Majorité : 8
Abstention : 0

Présents :

	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Cœur de Chartreuse		
Cœur de Savoie		
Grand Annecy		
Grand Chambéry	Pierre BRUN, Michel DYEN, Arthur BOIX-NEVEU, Daniel ROCHAIX	
Grand Lac	Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Jean-François BRAISSAND, Michel FRUGIER	
Rumilly Terre de Savoie		

Pouvoir : néant

Secrétaire : Arthur BOIX-NEVEU

Excusés : Maryline ZANNA, Alain BAUQUIS, Luc BERTHOUD, Yves MERCIER, Pierre BRUYERE, Isabelle DUNOD, Jean-Marc DRIVET

Assistaient à la réunion : Renaud JALINOUX et Séverine HOULLETTE (CISALB)



Comité du 15 mai 2024

Délibération **031-24**

Protection et mise en valeur de l'environnement

Sensibilisation

Grille tarifaire 2025

La présidente propose la grille tarifaire ci-dessous applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Cette grille propose trois changements :

- Une valorisation du tarif des activités pédagogiques à destination des groupes non scolaires. Il est proposé d'appliquer une tarification identique à celle des scolaires du bassin versant (45€).
- La gratuité pour les conférences réalisées par les agents du Pôle Sensibilisation & Aqualis auprès du grand public. Ceci dans un souci d'unification et de lisibilité des interventions des agents du CIALB auprès des acteurs locaux : certains agents (hors Pôle Sensibilisation & Aqualis) animent des conférences gratuitement là où le Pôle Sensibilisation les facturait jusqu'à présent.
- La gratuité de visite d'Aqualis pour les enseignants détenteurs du Pass Éducation.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À DESTINATION DES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET GROUPES ADULTES EN FORMATION (dont scolaires avec Pass région ou Pass culture)				
Coût de l'activité	Établissement du bassin versant		Établissement hors bassin versant	
	€HT	€TTC	€HT	€TTC
Tarif collectif dans le cadre d'animation ponctuelle (sans nuitées)				
Jusqu'à 2h d'animation	37,5	45	75	90
Jusqu'à 4h d'animation	47,5	57	95	114
Tarif individuel dans le cadre des Pass Région ou Culture				
Jusqu'à 2h d'animation	1.5	1.8	3	3.6
Jusqu'à 4h d'animation	2	2.4	3.5	4.2
Tarif collectif dans le cadre de séjour de découvertes (avec nuitées)				
Jusqu'à 2h d'animation	100	120	100	120
Étudiants, collégiens et lycéens non accompagnés	0	0	0	0
Participants au projet « Ambassadeurs du lac »	0	0	-	-
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES & ACTIVITÉS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC				
Coût de l'activité	€HT		€TTC	
ATELIERS DU LAC (ENFANTS DE 4 A 11 ANS)				
1 atelier	5		6	
5 ateliers consécutifs	20,83		25	
VISITES PÉDAGOGIQUES				
Groupe (individuels, centre de loisirs, associations...)	37.5		45	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre de groupe)	16,67		20	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre individuelle)	5		6	

Droit d'entrée avec médiation à Aqualis - adulte	2,5	3
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis – enfant (de 4 à 17 ans)	1,67	2
<i>Gratuités : carte Atout Jeunes, carte Ambassadeurs du lac, carte AixPassRiviera, Pass Éducation, carte nominative, bon cadeau.</i>		
CONFERENCES ET ESCAPE GAME A AQUALIS		
Conférences	Gratuité	
Jeu d'évasion (max. 6 participants, >10 ans)	33,33	40
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre de groupe)	16,67	20
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre individuelle)	5	6
OPERATIONS EVENEMENTIELLES TOUS PUBLICS & CONFÉRENCES		
<i>(fêtes de la science, du patrimoine, du développement durable, journée thématique, etc.) à Aqualis, au Lab'eaux ou sur le territoire</i>		
Gratuité		

Après en avoir délibéré, le comité syndical,

Article 1 : approuve la grille tarifaire des activités pédagogiques pour 2025,

Article 2 : autorise la présidente à signer les documents à intervenir.

Le secrétaire de séance,

La Présidente

Marie-Claire BARBIER

Acte certifié exécutoire	Affiché le 17 MAI 2024
--------------------------	-------------------------------